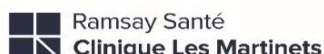


INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE HOMMES/FEMMES

ANNEE 2020



1- ECART DE REMUNERATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Indicateur calculable, calculé par catégorie socioprofessionnelle

	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	50 ans et plus
Ouvriers	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Employés	0,00%	0,00%	-26,76%	-14,42%
Techniciens et agents de maîtrise	0,00%	17,50%	0,00%	0,00%
Ingénieurs et cadres	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Résultat final après application du seuil de pertinence à chaque catégorie : 7,39%

Un écart de rémunération est constaté en faveur des femmes.

Nombre de points obtenus à l'indicateur :	31/40
---	--------------

2- ECART DE TAUX D'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Indicateur calculable

Résultat final en pourcentage : 9,19%

Résultat final en nombre équivalent de salariés : 1,84

Un écart de taux d'augmentation est constaté en faveur des femmes.

Nombre de points obtenus à l'indicateur :	35/35
---	--------------

3- POURCENTAGE DE SALARIEES AYANT BENEFICIE D'UNE AUGMENTATION DANS L'ANNEE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGE MATERNITE

Indicateur non calculable (absence de retours de congé maternité)

4- NOMBRE DE SALARIES DU SEXE SOUS-REPRESENTE PARMIS LES 10 SALARIES AYANT PERCU LES PLUS HAUTES REMUNERATIONS

Indicateur calculable

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté : 3

Les hommes sont sous-représentés parmi les salariés les mieux rémunérés.

Nombre de points obtenus à l'indicateur :	05/10
---	--------------

NIVEAU DE RESULTAT GLOBAL

Total des points obtenus : 71

Nombre de points maximum pouvant être obtenus : 85

Résultat final sur 100 points :	84
---------------------------------	-----------